

CONDUITE À TENIR FACE À UNE T.I.A.C. A EFFET IMMEDIAT (quelques heures)

ENJEU : prendre des mesures immédiates de protection des consommateurs dans le but d'enrayer la diffusion de la T.I.A.C.

T.I.A.C.	SYMPTÔMES	CONDUITE À TENIR	
		ETAPES	COORDONNEES
<p style="color: red;">Critères de signalement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Apparition chez au moins 2 personnes ayant la même symptomatologie.</u> (en général gastro-intestinale). • <u>À partir d'un aliment</u> (consommé en commun, généralement au cours d'un même repas). 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Troubles digestifs</u> (diarrhées, douleurs abdominales, selles sanglantes, nausée, vomissements). • <u>Fièvre</u> dans certains cas. • <u>Selon gravité :</u> perte de connaissance, déshydratation. <p style="text-align: center;">Autres symptômes possibles selon les micro-organismes en présence.</p>	1- Isoler les élèves possédant les symptômes.	
		2- Appeler le SAMU.	15
		3- Prévenir la mairie (service des affaires scolaires).	0262.....
		4- Informer l'inspection.	0262.....
		5- Appeler le médecin scolaire et/ou le conseiller technique du recteur (MCTR) et/ou le médecin conseiller technique (MCT).	<u>Médecin scolaire :</u> <u>MCTR :02 62 48 13 01</u> <u>MCT : 02 62 48 13 23</u>
		6- Contacter les parents des enfants atteints.	
		7- Compléter la fiche de signalement T.I.A.C.	
		8 - Transmettre la fiche de signalement à : <ul style="list-style-type: none"> • <u>ARS</u> (Agence de Santé Océan Indien). 	<u>Fax ARS :</u> 0262 93 94 56
		9- Transmettre la fiche de signalement à <u>l'IEN qui fait suivre au rectorat</u>	<u>Fax IEN :</u> 0262.....
		10- Archiver la fiche de signalement dans le Registre des déclarations d'accidents.	